



## **RDR**

Rassemblement Républicain pour la Démocratie au Rwanda  
Republican Rally for Democracy in Rwanda  
Ihuliro Rishingiye kuri Repubulika Liharanira Demokarasi mu Rwanda

Pour un Peuple Reconcilié dans un Etat de droit - For a Reconciled People in a Rule of Law  
Duharanire Ubwiyunge bw'Abanyarwanda mu Gihugu cyubahiriza Amategeko

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE NO. 1/2003

#### **RESOLUTIONS DU DEUXIEME CONGRES EXTRAORDINAIRE DU RDR**

Le RDR a tenu son deuxième congrès extraordinaire du 22 au 23 février 2003 à Bonn en Allemagne. A l'ordre du jour figuraient les points suivants:

1. Débat sur le projet de la nouvelle Constitution pour le Rwanda proposé par le régime de Kigali,
2. Débat sur les élections présidentielles et parlementaires prévues cette année au Rwanda.

Après lecture et analyse du texte du projet de la nouvelle Constitution tel que présenté par la coalition gouvernementale en place à Kigali, le congrès extraordinaire a constaté avec amertume son caractère anti-démocratique et liberticide:

- il légitime le statu quo politique actuel issu du coup d'Etat de 1994 contre les Accords de paix d'Arusha et constitue un recul qualitatif par rapport à ces accords;
- il viole les principes démocratiques internationalement reconnus ainsi que les droits et libertés de la personne humaine reconnus par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que d'autres conventions et pactes internationaux ratifiés par le Rwanda.

Le congrès extraordinaire du RDR appelle l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, l'Union africaine et tous les bailleurs de fonds du Rwanda d'user de leur autorité morale pour que la nouvelle Constitution rwandaise respecte les normes internationales.

Le congrès du RDR a décidé que le RDR participera aux élections présidentielles et parlementaires si les conditions suivantes sont réunies:

- la tenue d'une Assemblée Constituante pour reformuler une véritable Constitution reflétant le consensus de toutes les forces politiques et civiles rwandaises, tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays, avant de le soumettre au référendum populaire;
- les garanties des conditions de sécurité nécessaires et suffisantes pour permettre à l'opposition démocratique tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays de participer effectivement au processus de la mise en place et du déroulement de l'Assemblée Constituante ainsi qu'à toutes les élections.

Le congrès extraordinaire a chargé le comité exécutif du RDR d'entrer en contact avec les autres forces politiques de l'opposition démocratique rwandaise pour harmoniser leur démarche auprès de la coalition gouvernementale de Kigali en vue de mettre en place l'Assemblée Constituante.

Le congrès extraordinaire du RDR a ouvert la liste des candidats potentiels à toutes les élections.

Fait à Bonn, dimanche le 23 février 2003

Emmanuel Nyemera

Premier Vice-Président et Porte-parole du RDR

info@rdwanda.org  
http://www.rdwanda.org

Victoire Ingabire, Présidente  
Postbus 3124  
2280 GC, Rijswijk, Netherlands  
Téléphone/Fax : 00-31-180633822

Emmanuel Nyemera, Vice-Président  
Case postale 5352, Succursale B  
Montréal, Canada, H3B 4P1  
Téléphone: (514) 572 3466

Le RDR est membre  
de l'Union des Forces  
Démocratiques  
Rwandaises (UFDR)